

s'aimer, je dis plus, qui puissent passer ensemble quelques heures sans en venir aux coups, à moins qu'un troisième placé entre eux et assez fort ne les empêche. Comme les amènerons-nous à s'aimer, si d'abord nous ne les contraignons à se laisser vivre ?

LE MINISTRE DU PROGRÈS.

Tu me persilles, parce que, faute de m'écouter à temps, la situation s'est empirée au point de n'avoir plus d'issue pacifique. Tu crois au phalanstère, parce que tu n'as pas eu le courage de lire mes livres. C'est bien ; fais du phalanstère ! fais du communisme ! Assouvis de jouissances l'orgueil et la sensibilité de quelques adeptes, et de misère et d'ignominie le reste du genre humain ; je verrai combien cela durera, et je rirai à mon tour.

LE CONSUL.

Terminons cet incident.

LE MINISTRE DU PROGRÈS.

Comment ! un incident ? Mais il s'agit de l'existence même de la révolution et du socialisme ! Vous ne devriez pas sortir d'ici que la question ne soit résolue. Vous devriez y employer au besoin la nuit.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Crois-moi, tu n'en verrais pas plus clair dans tes idées, ni nous non plus.

LE MINISTRE DU PROGRÈS.

Toi, je te regarde comme tout-à-fait inintelligible. Je m'adresse au consul, il doit comprendre la situation. Est-ce que tu n'es pas épouvanté, citoyen consul, et de l'état des choses et de l'état des esprits ? Est-ce que tu vois en tout ce qu'on te propose un moyen de sortir de ce labyrinthe de folies où nous marchons les pieds dans le sang ? Le sang monte, monte d'heure en heure. Nous en avons jusqu'aux genoux, nous en aurons bientôt jusqu'aux lèvres, nous y serons noyés et étouffés. Le fleuve roule du sang et des têtes coupées. ... Un autre l'avait vu déjà ; son âme est rentrée en moi, pleine d'horreur pour les crimes passés et condamnée à les voir s'accomplir encore. Fouquier-Tinville était bon. Je m'en doutais... je le vois maintenant aux transports d'amour que j'éprouve. ... J'aime l'humanité, je veux qu'elle soit heureuse.... Vous, vous êtes des meurtriers. Vous êtes des prêtres. Exterminons les prêtres... Ils ont une idole muette et voilée ; ils lui donnent du sang. Vous dites : Le salut par le sang ; je dis : Le salut par l'amour. O amour ! amour ! tu ne me jugeras pas avec ces coupables ! Je t'ai toujours chanté, ils ne t'ont jamais compris. Si Lamartine avait été philosophe, lui et moi nous aurions possédé le monde, et nous ne lui aurions fait porter que des liens de fleurs ; mais Lamartine est incomplet... ce que un est à trois. Quant à ceux-ci, ils ne sont point ; ils n'ont point d'ailes ; ils sont faits pour ramper dans cette fange rouge et chaude qui se forme de sang versé. Dieu de Guide, écrase ces reptiles qui rongent la chair des cadavres ; écrase-les et développe l'amour !

LE CONSUL, (Il sonne, des huissiers paraissent.)

Reconduisez chez lui le ministre du progrès, atteint d'aliénation mentale.

LE MINISTRE DU PROGRÈS

Dieu d'amour, écrase-les !

(On l'emmène.)

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Le pauvre diable est décidément fou.

LE CONSUL.

Il l'a toujours été.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nous ne devons pas cesser d'honorer en lui l'un

des pères de la république sociale.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Assurément.

LE CONSUL.

Le ministre du commerce a la parole.

LE MINISTRE DU COMMERCE.

Le ministre des travaux publics a parlé pour moi. Il n'y a plus de commerce, parce qu'il n'y a plus d'industrie.—Je dois soumettre au consul un plan singulier et même extravagant en apparence, mais cependant réalisable, et qui pourrait faire entrer quelque argent dans les coffres de l'état, en même temps qu'il nous soulagerait d'un embarras politique. Nous avons beaucoup de femmes prisonnières. Elles gênent ; elles tiennent leur place comme les hommes. Il faut les nourrir, ou les laisser mourir de faim, ou multiplier des exécutions qui ne paraissent pas toujours suffisamment motivées. Plusieurs compagnies de spéculateurs s'offrent à nous dégager de ce trop plein. Ils les exporteront dans les pays où les femmes manquent et où celles d'Europe sont particulièrement recherchées, à Tripoli, au Maroc, à Tunis, en Perse, en Californie. Ils recevraient d'assez fortes commissions pour pouvoir payer eux-mêmes à l'état une patente considérable.

LE CONSUL.

Quelle monstruosité !

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

C'est la traite.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Comment ! la traite ?

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS.

L'expression me semble exagérée. Je ne vois pas ce que l'exportation a de plus affreux que la déportation ou la transportation.

LE MINISTRE DU COMMERCE.

On pourra n'exporter que celles qui donneront leur consentement ; elles ne se trouveraient pas en petit nombre. Toutes les mesures d'ailleurs seraient prises pour que l'opération se fit avec convenance et humanité.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Mais quand même vous n'exporteriez que les femmes qui voudraient partir plusieurs ont des maris, des familles dont vous devez respecter les droits.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Les droits ! cette parole est étrange. Après l'état, personne n'a de droits sur l'individu que l'individu lui-même. Le ministre des affaires étrangères oublie perpétuellement les résultats et l'esprit de la révolution dont il est le ministre. Ignore-t-il que déjà le divorce a rendu les droits égaux dans le ménage, que la petite famille, la famille *caste*, doit disparaître graduellement, mais rapidement dans cette grande famille humanitaire qui s'appelle la patrie, et qui s'appellera un jour le genre humain ? Le projet du ministre du commerce mérite d'être pris en sérieuse considération, non-seulement par le côté économique et politique, mais encore au point de vue social, moral et civilisateur. Il nous offre l'occasion de briser quelques-uns des préjugés qui limitent encore la puissance de l'état. Autrefois on se croyait bien hardi de soutenir que l'enfant n'appartient pas à la famille, mais qu'il appartient à l'état. Cette vérité frappait inutilement des yeux aveugles sur tout le reste. On ne pouvait la formuler qu'elle ne soulevât partout d'ineptes clameurs. Elle a triomphé ; les enfans aujourd'hui appartiennent sans conteste à l'état, ils les coule dans son moule, il les élève, il en dispose. Bientôt il leur distribuera les vocations et leur